

cutlog



Trajectoires

4e festival du film d'artiste

© Bruno Avelin

Trajectoires

Festival du film d'artiste 2013

4è édition, 25-27 octobre

Espace Cinko

12, passage Choiseul 75002 Paris

cutlog.org

cutlog

Foire parisienne d'art contemporain, cutlog s'inscrit dans la dynamique des «off» internationales et s'est installée depuis cinq ans comme un rendez-vous incontournable.

Pour cette édition cutlog développe son 4ème festival international du film d'artiste.

Les projections et débats auront lieu à l'Espace Cinko du 25 au 27 octobre.

Le thème du festival est cette année : "Trajectoires".

Ce festival provoquera des rencontres riches de découvertes, de couleurs et de singularités. Elles présenteront un certain regard sur l'art contemporain et le film d'artiste autour de ces nouvelles écritures visuelles.

cutlog est organisé grâce au précieux soutien de nos partenaires : Conseil régional d'Ile de France, Arte, Bavaria, Champagne Nicolas Feuillatte, Château de Chaintres, Institut de Conciergerie Internationale, E.A.C, Forum des Halles, Air France, Blouin Artinfo, The Art Newspaper, Direct Matin, Artprice, Artifact, Fine Art International, The Art Dossier, Galeries-découverte, Artports, Artistik Rezo, Maison Européenne de la Photographie, Le Plateau-CNAP, Kadist Art Foundation, Fondation d'Entreprise Ricard, La Maréchalerie - centre d'art contemporain, le Bal, Bétonsalon, Fondation Henri Cartier-Bresson, La Maison Rouge, La Maison populaire, La Gaîté Lyrique, Centre culturel Suisse, Le Générateur

cutlog

communication

Cette semaine d'exposition est l'une des plus dynamiques du calendrier artistique parisien. Des informations sur cutlog seront mises à disposition dans les centres informatiques et dans les grands hôtels de la capitale. Un catalogue sera édité.

informations pratiques

Métro Bourse - ligne 3

Métro Palais Royal - ligne 1 et 7 Métro Pyramide - ligne 14

Parking VINCI - 2 Place de la Bourse 75002 Paris

cutlog office 11 rue Lavieuvville 75018 Paris +33 1 40 10 16 93 info@cutlog.org

Contact: film@cutlog.org

Relations presse : Alambret Communication, presse@cutlog.org

calendrier

*mercredi 23 brunch pour la presse et les professionnels, à partir de midi
vernissage, de 19 à 23h*

vendredi 25 Ouverture du festival

ouverture au public (entrée 10€, demi-tarif 5€)

vendredi 25 de 13h à 20h

samedi 26 de 13h à 20h

dimanche 27 de 13h à 18h

cutlog

Festival du film d'artiste 2013

1/2 Inscription

Les 3 pages de ce dossier d'inscription sont à renvoyer remplies et signées à cutlog, 11 rue Lavieuvville 75018 Paris France, avant le 10 septembre 2013.

NOM DE LA GALERIE/ ARTISTE _____

RAISON SOCIALE _____

NOM DU DIRECTEUR _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

PAYS _____

T _____

F _____

EMAIL _____

SITE _____

AUTRE _____

Merci de joindre au présent dossier d'inscription :

- les films au format video (.avi or .mov), sur clé USB ou par transfert de fichier, en haute définition (1920 x 1080) pour la projection.
- de plus, le film doit être visible sur un site d'hébergement vidéo, pour sélection et jury.
- une présentation du film (nationalité, titre original, année, durée, format de tournage (film ou vidéo), format de projection (miniDV, DV Cam, DVD), langue des dialogues, langue des sous-titres, biographie de l'artiste, synopsis).
- 20 € pour les frais d'inscription

Par virements postal ou bancaire, adressé au
Crédit du Nord 66 rue Saint Lazare 75009 Paris, France

(les frais de transfert sont à la charge de l'exposant)

RIB 30076 / 02024 / 23075800200 / 23

IBAN CODE FR76 3007 6020 2423 0758 0020 023

SWIFT BIC NORDFRPP

Par carte bancaire VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

NUMÉRO DE CARTE _____

DATE D'EXPIRATION _____

CODE SÉCURITÉ _____

NOM FIGURANT SUR LA CARTE _____



Festival du film d'artiste 2013

2/2 Conditions générales

Le présent contrat est signé entre _____ (candidat)
_____ et cutlog (l'organisateur)

Le candidat et l'organisateur s'engagent à respecter les obligations suivantes :

1— Le candidat garantit l'authenticité des œuvres. Dans le cas où le candidat fournirait de fausses informations lors de l'inscription, les responsables de cutlog se réservent le droit d'annuler la participation dudit candidat. Toute participation au festival est considérée comme un engagement ferme et définitif.

2 — Pour finaliser l'inscription au festival, le présent contrat doit être signé par le candidat. Il sera contresigné par l'organisateur qui se réserve le droit de refuser toute inscription sans avoir à justifier de son refus. Les inscriptions seront confirmées par écrit par l'organisateur. Toute correction ou modification du contrat fera l'objet d'un avenant signé par l'organisateur et par le candidat.

3 — Par la signature du présent contrat, le candidat accepte et s'engage à respecter les règles et lois françaises.

4 — L'organisateur ne remboursera aucun frais engagé par le candidat. Tout contrat signé est un engagement définitif à participer à la foire. Dans le cas où le candidat serait dans l'obligation d'annuler sa participation à la foire, toute somme engagée sera définitivement perdue. Durant la préparation, le démontage et la durée de l'exposition, l'organisateur n'est pas responsable des dommages, de la destruction par le feu, l'eau, des vols, pertes d'œuvres d'art, de caisses ou boîte de transport, du matériel, accessoires et biens du candidat. Le candidat et ses assureurs renoncent à tout recours contre l'organisateur ainsi que le bailleur des locaux. Le candidat renonce à toute plainte pour vol, perte, dommages, lors de la manifestation contre l'organisateur, les bailleurs, agents, employés ou personnes liées à l'organisation du festival. L'organisateur ne sera responsable d'aucun dommage causé par une tierce personne même dans l'enceinte du lieu de l'exposition.

5 — La date de la foire pourra être ajournée ou annulée à tout moment en cas de force majeure.

6 — Sécurité : un service de sécurité est en place à l'entrée et dans l'enceinte de l'Atelier Richelieu.

Aucun document ne sera retourné – veuillez faire une copie pour vos propres dossiers.

La participation au Festival implique l'autorisation, à titre gratuit, de reproduire et diffuser sur des chaînes de télévision hertziennes, numériques, câble, satellite et ADSL, ainsi que sur des sites Internet, des extraits des films sélectionnés dans le cadre du Festival. Ces extraits ne pourront pas excéder 10% de la durée totale du film et dans tous les cas seront limités à 3 minutes. Ils ne seront utilisés que dans le cadre de reportages consacrés au Festival, d'émissions télévisées ou Web, d'interviews télévisés ou Web et/ou d'annonces promotionnelles ou publicitaires pour le Festival actuel ou futur et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Fait en deux exemplaires à
le

Signature de l'organisateur

Signature du candidat